



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL DU 04.09.2026

Demande d'autorisation de construire - Remplacement d'une chaudière à mazout par une PAC extérieure, Nendaz

Titre du projet de construction

Remplacement d'une chaudière à mazout par une PAC extérieure

Numéro pour consultation eConstruction

4a69cf41

Requérants / Propriétaires

Adrienne Luyet

Michelle Briguet et Nicolas Dixneuf

Auteur des plans

Frédéric Bourban

Parcelle

3756 du plan 38 MC au lieu-dit Les Combes / Basse-Nendaz

Coordonnées

2'589'961 1'115'948

Affectation de la zone

H30 / Zone réservée

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz

Route de Nendaz 352

1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 05.10.2026



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire - Remplacement d'une chaudière à mazout par une PAC extérieure, Nendaz

Titre du projet de construction

Remplacement d'une chaudière à mazout par une PAC extérieure

Numéro pour consultation eConstruction

498769f1

Requérant

Jean Michel Praz

Auteur des plans

B-Technologies Sàrl

Parcelle

5968 du plan 54 MC au lieu-dit Grangeneuve / Clèbes

Propriétaire

Linda Chatelain

Coordonnées

2'592'169 1'114'990

Affectation de la zone

H30 / Zone réservée

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 05.10.2026



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire - Installation d'une PAC extérieure, Nendaz

Titre du projet de construction

Installation d'une PAC extérieure

Numéro pour consultation eConstruction

3153ee53

Requérant

Jean-Louis Maytain

Auteur des plans

Helvetia Energy SA

Parcelle

5510 du plan 52 MC au lieu-dit Les Râches / Brignon

Propriétaire

Catherine Regamey

Coordonnées

2'591'427 1'115'326

Affectation de la zone

H30

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz

Route de Nendaz 352

1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 05.10.2026



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire - Modification d'un projet autorisé de construction d'une habitation en résidence principale avec modification d'ouverture en façade et agrandissement d'un balcon, Nendaz

Titre du projet de construction

Modification d'un projet autorisé de construction d'une habitation en résidence principale avec modification d'ouverture en façade et agrandissement d'un balcon

Numéro pour consultation eConstruction

eed801bc

Requérants / Propriétaires

Martine Ramseier-Scherz et Andreas Erich Ramseier

Auteur des plans

CJ Construction Sàrl

Parcelle

6333 du plan 56 MC au lieu-dit Le Fio / Veysonnaz

Coordonnées

2'592'091 1'115'429

Affectation de la zone

H30

Dérogation

art. 112 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 05.10.2026



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire - Transformation d'une villa existante avec changement d'affectation du rez-de-chaussée inférieur en appartement en résidence principale, construction d'un garage enterré en annexe et d'un enrochement, Nendaz

Titre du projet de construction

Transformation d'une villa existante avec changement d'affectation du rez-de-chaussée inférieur en appartement en résidence principale, construction d'un garage enterré en annexe et d'un enrochement

Numéro pour consultation eConstruction

ca9045ae

Requérant / Propriétaire

Jean-Michel Fournier

Auteur des Plans

Frigg Dallèves SA

Parcelle

2230 du plan 23 MC au lieu-dit Les Câtes / Sornard

Coordonnées

2'589'492 1'115'295

Affectation de la zone

H30

Dérogation

art. 115 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 05.10.2026



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire - Création d'une fenêtre de toiture sur la toiture de la PPE "Terrasses du Soleil", Nendaz

Titre du projet de construction

Création d'une fenêtre de toiture sur la toiture de la PPE "Terrasses du Soleil"

Numéro pour consultation eConstruction

0832b64b

Requérant / Auteur des plans

Aurélien Michel

Parcelle

259 du plan 5 MC au lieu-dit Bermouche / Haute-Nendaz

Propriétaires

Aurélien Michel et Natalina Sestito

Coordonnées

2'588'505 1'114'622

Affectation de la zone

H80 habitations collectives

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 05.10.2026

Basse-Nendaz, le 04.09.2026

L'Administration communale